



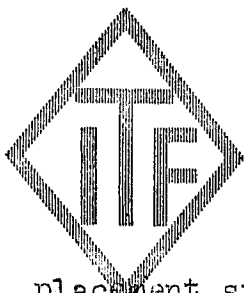
FASCISME

ORGANE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

PARAÎT TOUS LES QUINZE JOURS EN FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS, SUÉDOIS, ESPAGNOL ET HOLLANDAIS ET EN PARTIE EN ESPÉRANTO. LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST DE FL. 4.- PAR AN (ET DE FL. 2.- POUR LES MEMBRES DES ORGANISATIONS ADHÉRENTES À L'I.T.F. ET AUTRES ORGANISATIONS OUVRIÈRES). S'ADRESSER POUR LES ABONNEMENTS: VONDELSTRAAT 61, AMSTERDAM WEST

7ème année

Amsterdam, le 4 février 1939



A Naples, des chômeurs
devastent le siège des
syndicats

(I.T.F.) Fin décembre le bruit se repandit parmi les chômeurs de Naples qu'un secours spécial serait octroyé aux sans-travail à l'occa-

sion des fêtes de fin d'année. Voyant que l'allocation spéciale espérée n'était pas distribuée, les chômeurs déçus firent foule, de plus en plus nombreux, devant l'Office de placement situé au siège des "syndicats" fascistes. L'effervescence allait en croissant et un jour quelque 3.000 chômeurs, parmi lesquels bien des fascistes et "volontaires" de retour d'Espagne, ont pénétré dans les bureaux et y ont tout démolé, malmenant les employés. On dut avoir recours à de forts contingents de police et de carabiniers pour rétablir l'ordre. Bien des personnes ont été blessées dans la bagarre.

Malgré le silence absolu de la presse, la nouvelle se répandit rapidement dans la ville et donna lieu à une démonstration analogue dans la localité de San Giovanni a Teduccio. (D'une notice parue dans la "Libera Stampa", Lugano, N° du 17 janvier 1939).

Une protestation d'ouvriers
italiens

(I.T.F.) Le numéro du 5 janvier du quot. dien génois "Il Lavoro" contient, sous forme de demande de renseignements, une protestation d'un groupe d'ouvriers du chantier naval "Ansaldo". Les ouvriers indiquent qu'à partir du 1er août 1938 leur salaire horaire minimum a été relevé de 21 centimes, c'est-à-dire de lires 2,54 à 2,75. Seulement, se plaignent-ils, alors que le salaire a été augmenté--de pas même 8%--le pourcentage payé pour le travail aux pièces a été sensiblement réduit.

"Notre revenu moyen par quinzaine"--ainsi écrivent les ouvriers--varie entre 200 et 250 lires et, avec toutes les charges de famille que nous avons, il n'y a vraiment pas là de quoi vivre à son aise".

Encore s'agit-il là d'ouvriers métallurgistes, catégorie mieux rétribuée que les autres.

(Nous reproduisons de l'hebdomadaire antifasciste "Giustizia e Libertà", les renseignements empruntés au "Lavoro".

Les suivantes étapes de la réaction:
plus de travail - moins de liberté.

(I.T.F.) Dans le périodique "Vier-jahresplan" qui paraît sous les auspices de Göring, le Dr. Syrup, sous-secrétaire d'Etat au ministère du Travail, annonce "des interventions de très vaste portée". "La pénurie de main-d'oeuvre nous oblige de compenser le manque par un embauchage judicieux et un rendement accru"--ainsi écrit-il en parlant de la pénurie* provoquée par l'appel sous le drapeau et au service du travail de trois levées ainsi que par le rythme de main-d'oeuvre

outré du réarmement. "Une prolongation des heures de travail contribuera à remplacer la main-d'oeuvre qui fait défaut. Depuis longtemps déjà, nous pouvons constater dans des branches économiques importantes une prolongation sensible des heures de travail et pourtant, toutes les possibilités à ce sujet ne sont pas épuisées". Celui que Göring a mandaté pour s'occuper de l'embauchage de la main-d'oeuvre sait bien cependant que beaucoup d'entre les ouvriers allemands insuffisamment nourris, ne sont pas à la longue en état de supporter le surmenage actuel et il craint une résistance de la part des salariés. C'est pourquoi il avertit "Il faut cependant prendre garde aux limites qui sont posées physiquement et, avant tout psychiquement à toute prolongation des heures de travail. Toute exploitation outrancière, commise dans un esprit borné, se vengera amèrement tôt ou tard".

Contre la résistance passive, contre un travail plus lent, strictement "conforme aux règlements", il n'y a rien à faire. Mais "une nouvelle méthode" sera pratiquée contre les tentatives des ouvriers d'obtenir, par le passage dans une autre entreprise, un salaire et des heures de travail plus favorables. "L'intention existe de subordonner la résiliation du contrat de louage à l'approbation de l'office de placement compétent. Cette mesure devra être conçue dans un esprit scientifi- ment vaste afin de pouvoir tenir compte sans plus, de toutes éventualités C'est là, certes une restriction sensible de la liberté de mouvement. Dans un Etat totalitaire une liberté absolue de mouvement des travailleurs ne saurait exister. Nous ne pouvons pas tolérer à l'heure qu'il est des changements de place pour un motif insignifiant". - Jusqu'ici déjà les ouvriers et les employés techniciens dans l'industrie métallurgique, et l'industrie du bâtiment et les ouvriers dans l'industrie chimique d'Allemagne centrale ne pouvaient être embauchés qu'avec une autorisation écrite de l'Office de placement. A présent toute dénonciation d'un emploi sera rendu dépendante d'une autorisation écrite et la restriction s'appliquera aux ouvriers et employés de toutes professions

Les vieux ne seront pas non plus laissés en paix. Jusqu'ici les ouvriers ayant atteint l'âge de 65 ans avaient droit à une rente. A présent les mêmes Nazis, qui ont promis dans le temps (dans le programme de leur parti) "une extension sur une vaste échelle des retraites des vieux", veulent abolir ce droit. Le Dr. Syrup en effet écrit: "Nous ne devons pas seulement judicieusement prolonger la durée du travail mais aussi continuer plus longtemps le travail rémunéré. Foin des mises à la retraite prématurée! il nous faudra rester à notre poste jusqu'à un âge plus avancé". Les sommes économisées en privant de vieux travailleurs de leur retraite iront garnir les caisses de guerre des Nazis.

Quant à la jeunesse, elle devra travailler là où on le juge utile. Depuis l'année passée déjà tous les jeunes ayant terminé leurs classes doivent être inscrits à l'Office de placement et embaucher un moins-de-vingt-cinq-ans n'est plus possible qu'avec l'autorisation de ce Office. Les jeunes seront désormais forcés à entrer dans les professions où l'on a besoin d'eux comme réserve en cas de guerre. "La responsabilité et la libre détermination dans le choix de la carrière sont logiquement délimitées par les nécessités politiques éventuelles" - ainsi affirme le sous-secrétaire d'Etat. "Certains métiers pauvres en jeunes ou politiquement importants ont un besoin urgent de disposer de plus d'éléments susceptibles de remplacer ceux qui disparaissent. Ceci s'applique avant tout à l'agriculture, aux mines, à l'industrie du bâtiment et à certaines branches de l'industrie métallurgique. . . . pour qu'elles puissent dans tous les cas (!) disposer de la main-d'oeuvre nécessaire. C'est pourquoi les organes de l'Office national (du placement) ont reçu l'instruction de tenir compte, lors de l'embauchage de main-d'oeuvre de moins de 25 ans, des nécessités politiques dans l'orientation des éléments jeunes par une application dans la pratique de la procédure d'autorisation."

Houspillage accru, heures de travail plus longues, enchaînement plus dur à l'entreprise, suppression des rentes des vieux, contrainte exercée sur les jeunes - voilà le programme de réaction sociale avec lequel les Nazis commencent l'année nouvelle de leur dictature!

(La notice qu'on va lire fait suite à celle parue à la page 13 du dernier numero : "Göring poursuit sa politique de famine".)

La résistance des ouvriers allemands (I.T.F.) contre les réductions des taux aux pièces. Dans les ateliers de réparation de la Reichsbahn des catégories importantes d'ouvriers se sont dressés contre l'avilissement (décrété le 1er janvier) des temps-pièces.

Vu qu'une résistance ouverte est impossible, ces catégories ne travaillent plus que "selon les règlements". Dans divers ateliers la révision des locomotives a déjà dure quelques jours de plus qu'il n'avait été prévu. Les chefs étaient furieux de ce retard car la Reichsbahn ne peut guère à l'heure qu'il est se passer de ses locomotives. Ils ont distribué des réprimandes, houspillé davantage mais tout cela n'a pas d'autres effets que d'aggraver le mécontentement. La résistance passive s'accroît dans divers ateliers l'atmosphère est à tel point chargée qu'il a été promis aux ouvriers que les anciens taux aux pièces seront rétablis s'il se trouve après 2 ou 3 mois qu'il n'y a pas moyen de se tirer d'affaire avec les nouveaux temps alloués. Les ouvriers toutefois réclament que dès à présent, on paie les heures de travail véritablement fournies et non pas le temps alloué sur la base des nouveaux calculs.

Réductions des taux aux pièces à Vienne (I.T.F.) Dans une assemblée de secrétaires du Front allemand du travail, chargés par les nazis de la propagande parmi les ouvriers métallurgistes viennois, il a été constaté par l'orateur principal que "plus d'un chef d'entreprise viennois tente de priver l'ouvrier du salaire qui lui est dû. Spécialement dans le travail aux pièces on pratique souvent (1) des retenues qu'un ouvrier sérieux et honnête n'arrive pas à comprendre". (Edition viennoise du "Völkischer Beobachter", 19 janvier 1939).

Selon Göring, les femmes gagnaient trop! (I.T.F.) Ces derniers temps des entreprises d'Allemagne centrale et orientale, de diverses industries, qui occupent en majorité des femmes, ont procédé à une diminution de 20% des temps alloués selon le système du travail aux pièces. Les salaires horaires ont été maintenus aux anciens taux.

Nazis et employeurs espèrent que les femmes n'oseront pas s'élever contre cette mesure et fourniront un effort accru pour tâcher d'arriver quand même à leur ancien revenu.

Encore une méthode de se délasser! (I.T.F.) Par tous les moyens les travailleurs allemands s'opposent au prolongement des heures de travail. Dans le "Ruhrarbeiter" (3ème numéro de janvier) un secrétaire du Front allemand du Travail raconte qu'il a entendu deux directeurs s'entretenir de la question d'une actualité si brûlante des heures supplémentaires et dire l'un deux, qui était à la tête d'une fabrique de machines comptant un personnel de près de 2.000 unités, que "l'extension des heures de travail lui avait apporté peu d'avantages car les pauses pour aller au cabinet se prolongeaient et d'autres méthodes d'un homme sain pour se protéger contre des exigences outrées posées à sa force-travail".

La lutte contre la journée de 10 heures. (I.T.F.) L'opposition des ouvriers allemands contre la journée de 10 heures a mis le ministère de la Guerre dans un état de nervosité. Vu les expériences passées, ce ministère craint, si la contrainte de faire des heures supplémentaires est poursuivie, un recul ultérieur du rendement des masses ouvrières sous-alimentées et des mouvements de résistance passive de la part de groupes décidés. C'est pourquoi le général Brigade Thomas du ministère de la Guerre s'est, lors de la session de la Commission de politique économique du parti national-socialiste, déclaré contre la journée de 10 heures comme journée de travail normale en disant qu'à la longue une semaine de travail de 60 heures devait aboutir à un recul du rendement et affecter la joie au travail ("Frankfurter Zeitung" du 30 janvier 1939.). Il n'est pas probable que cet avertissement de l'armée aura pour effet un ralentissement du rythme du réarmement.

Lorsque les cheminots ne sont plus de la partie. (I.T.F.) La presse allemande en général n'écrit rien de la résistance accrue que les cheminots opposent au surcroît de travail qu'on exige d'eux. Un expert ferroviaire dont l'opinion fait autorité rompt à présent ce silence et soulève prudemment la question qui préoccupe depuis des mois le ministère de la Guerre: que faire si les cheminots ne sont plus de la partie, ne peuvent plus ou ne veulent plus l'être....?

Il écrit: "Reste à savoir si le personnel de la Reichsbahn accus

en raison d'un effort maximum continuuel, déjà des phénomènes de surmenage qui pourraient entraver l'accroissement voulu de l'appareil des transports. Des constatations de ce genre de rendement semblent être d'une importance qu'on ne saurait sous-estimer notamment en vue de l'imperieuse nécessité de garder encore une réserve de rendement (pour le cas d'une guerre! Red.) (Der deutsche Volkswirt, N° du 27 janvier 1939).

L'état de la Reichsbahn est de (I.T.F.) Dans son rapport provisoire sur plus en plus mauvais. l'exercice écoulé, la Reichsbahn allemande a déclaré à nouveau que sous l'angle financier uniquement, déjà, elle n'est pas en mesure de financer des travaux urgents sur une échelle quelque peu importante. Il lui fallait avoir la possibilité de se procurer par la voie d'un emprunt les ressources nécessaires pour le renouvellement du matériel et de l'outillage laissés à l'abandon ces dernières années. Jusqu'à nouvel ordre on ne l'autorisera pas à contracter pareil emprunt. Il est vrai qu'on reconnaît ouvertement en Allemagne que le "financement des besoins en capitaux de la Reichsbahn est une tâche politique et militaire" (Bulletin hebdomadaire de la "Berliner Handelsgesellschaft" - une des principales banques du pays) et que "le programme de renouvellement du matériel roulant est une nécessité vitale, également au point de vue d'une exécution souple et sans heurts des mesures nécessaires à la défense du pays". ("Deutsche Allgemeine Zeitung" N° du 26 janvier). Vu toutefois que le dernier emprunt émis par la Reichsbahn pour financer ses dépenses de réarmement n'a pas été entièrement couvert par des souscriptions, on peut affirmer ainsi que l'écrit la "Kölnische Zeitung" ne semble pas fort approprié pour lancer un important emprunt de la Reichsbahn. En effet on ne songe pas pour les premiers temps à venir à une émission de ce genre de sorte que la Reichsbahn devra pour commencer se tirer d'affaire avec ses propres ressources. Il en résulte pas que pour les premiers temps à venir, la Reichsbahn ne pourra donc procéder au renouvellement si nécessaire de son matériel. * (du 22 janvier) que le moment

Le nombre des accidents de chemins de fer augmente encore. (I.T.F.) L'Union internationale des chemins de fer publie, se basant sur des données du ministère des Communications, des renseignements statistiques sur le nombre des accidents survenus à la Reichsbahn en 1937. Il en ressort combien peu il y a lieu d'excuser les accidents -- ainsi que le font les propagandistes berlinois -- en les attribuant à des concours de circonstances. On peut constater en effet que depuis l'avènement des Nazis au pouvoir les accidents de chemins de fer augmentent en Allemagne avec une régularité effrayante d'année en année.

Nombre des accidents survenus à la Reichsbahn

	1932	1933	1934	1935	1936	1937	
<u>Collisions</u>	143	179	225	271	370	462	
<u>Deraillements</u>	249	274	282	343	369	512	
Total:	392	453	507	614	739	974	
Par million de train-km.	0,64	0,72	0,75	0,84	0,95	1,18	(presque doublé.)
<u>Voyageurs tués</u>	59	69	95	123	83	130	
Par 10 millions de train-km.	0,02	0,02	0,03	0,03	0,02	0,03	(augmenté de 50%)
<u>Agents tués</u>	223	262	348	340	362	448	
Par million de train-km.	0,36	0,42	0,52	0,46	0,47	0,54	(augmenté d'un tiers)
<u>Voyageurs blessés</u>	502	339	757	666	454	961	
Par 10 millions de train-km.	0,16	0,11	0,22	0,17	0,10	0,19	
<u>Agents blessés</u>	728	710	800	751	775	946	
Par million de train-km.	1,18	1,13	1,19	1,02	1,0	1,14	

Restriction des transports voyageurs et marchandises à la Reichsbahn. (I.T.F.) La vague de froid qui a sévi en décembre 1938 a sérieusement entravé le trafic des chemins de fer de la majorité des pays européens.

En Allemagne il en résulte pas moins qu'une catastrophe. Vu que l'insuffisance de wagons avait fait qu'en été et en automne 1938, la Reichsbahn n'avait pas été à même de transporter les quantités voulues de houille pour l'usage domestique et industriel, il lui fallut brusquement au mois de décembre -- le gel ayant rendu impraticables les voies d'eau intérieures -- refuser certains transports de marchandises pour empêcher

la fermeture de bien des établissements, en raison du manque de charbon. "Seuls les vivres et le charbon ont été exclus d'une interruption pendant 11 jours de tous transports de marchandises dans neuf directions régionales de la Reichsbahn (en Allemagne centrale et méridionale)" ainsi a affirmé le ministre des Communications (dans une assemblée à Munich). "Ce n'est qu'ainsi qu'on a réussi à maîtriser les difficultés dans le ravitaillement en combustible." ("Frankfurter Zeitung" du 26 janvier).

Une fois la période de gel passée, la situation à la Reichsbahn ne s'est guère améliorée. Afin de pouvoir faire face, fut-ce insuffisamment aux nécessités du trafic marchandises, la Reichsbahn a dû, en janvier, sensiblement limiter le trafic voyageurs. La Reichsbahn a supprimé une série de trains rapides et express et limité la circulation de trains-bis aux samedis et dimanches. Les locomotives et le personnel libérés, peuvent temporairement être occupés dans le trafic marchandises. Il faudra dans les premiers temps à venir, compter avec d'autres mesures de ce genre." ("Deutscher Volkswirt, 27 janvier 1939). Il est vraisemblable que les locomotives de trains rapides sont affectées en partie à une réserve de matériel en vue d'une mobilisation éventuelle.

Certaines agences de voyage ont reçu l'avertissement qu'en ce moment on a supprimé tant de trains qu'on ne peut plus se fier à l'indicateur officiel.

"Communauté populaire" nazie .- (I.T.F.) Dans sa récente publication Les revenus des employeurs augmentent, ceux des salariés baissent "Deutschland an der Jahreswende 1938, 1939" (L'Allemagne au renouvellement de l'année 1938/1939) la "Reichskreditgesellschaft" publie un aperçu intéressant sur la part des ouvriers allemands dans le revenu de la nation. En 1929, dernière année de conjoncture normale, 58% à peu près du revenu populaire consistaient en salaires et appointements et 12 1/2% en pensions et rentes. En 1937 ces chiffres avaient baissé à respectivement 56 et 10%. Pendant ce même temps cependant, le revenu des employeurs dans le commerce et l'industrie avait monté de 17% à 20 1/2% du revenu populaire! Voici les chiffres précis:

Pourcentage du revenu populaire:

	1929	1937
Salaires et appointements	57,7%	55,9%
Rentes et pensions	12,4	10,1

Mais dans le Commerce et l'industrie il a été gagné en 1929, 16,9% et en 1937, 20,5% du revenu populaire.

Avec cela, les impôts et retenues pratiqués sur les salaires, appointements et pensions étaient bien plus élevés en 1937 qu'en 1929.

Lorsque les Nazis siègent à la mairie. (I.T.F.) Les 2,8 millions qui en sont rétribués à l'assistance des municipalités allemandes, doivent se contenter de secours de famine. Quand on prend à tout hasard quelques chiffres, l'impression qui s'en dégage est désolante. Dans les neufs grands centres du nord-ouest de l'Allemagne, les indigents n'ont reçu en octobre 1938 que 60 à 88 pfennigs de secours, * dans deux villes moyennes même seulement 43 et 46 pfennigs. La statistique (qui a paru dans la "Wohlfahrtswoche N°50) n'indique pas si les secours bénéficiaient de revenus supplémentaires. Que bien peu d'entre eux bénéficient d'un petit revenu supplémentaire nous est démontré par des renseignements, publiés à peu près simultanément avec la statistique ci-dessus, à la suite d'une enquête faite par les pouvoirs publics de Dortmund qui paient un secours moyen de 74 pfennigs par jour. Ces pouvoirs publics ont enquêté sur la situation financière de 1118 familles secourues par eux. Dans 134 cas, le chef de famille avait du travail mais gagnait si peu que la municipalité devait suppléer par un secours à son revenu. "Il était retenu 17 marks par mois sur le secours au titre du revenu; c'était la probablement la plus grande partie du revenu"--ainsi écrit le périodique berlinois "Soziale Praxis"(N° du 1er janvier). Sur les 74 pfennigs de secours il fallait encore économiser de quoi payer le loyer car "seulement 12 familles étaient exonérées du loyer". Avec cela on paie dans les grandes villes allemandes un minimum de 12 à 13 marks par mois pour une seule pièce pauvrement meublée. "Je crois ne pas exagérer" --affirme un économiste nazi de premier plan, dans ce périodique public par deux sous-secrétaires d'Etat--"en déclarant qu'une partie des associations de bienfaisance ne s'acquittent pas de manière complète de leur devoir de subvenir à l'entretien des indigents".

Nous ne connaissons aucune ville allemande où ce devoir soit accompli.

Criminalité juvénile en Allemagne. (I.T.F.) L'Annuaire de Statistique du Reich allemand qui vient de paraître, publie des chiffres sur la criminalité de la jeunesse allemande dans les années 1935 et 1937. Par cette publication nous possédons à présent un aperçu complet de quatre années de statistique criminelle allemande. L'image qui en ressort est effrayante: l'éducation nationale-socialiste porte ses fruits. Sous le régime de la croix gammée le nombre des jeunes punis pour attentats aux mœurs a quadruplé. En 1932, dernière année de régime "pré-hitlerien", 619 jeunes furent condamnés pour "attentat aux mœurs", en 1933 : 612, en 1934: 779, en 1935: 1058, en 1936: 1465 et en 1937 : 2374, chiffres qui se répartissent comme suit sur les différents genres d'abus:

	1934	1935	1936	1937
Impudicité avec enfants	478	589	763	1065
Viol	33	61	80	92
Actes contre-nature	121	257	481	973

On voit clairement les effets néfastes des agissements sans aucune contrainte des chefs nazis dans les Jeunesses hitlériennes constatant que le nombre des jeunes condamnés pour pratiques répréhensibles avec des enfants a plus que doublé et que le chiffre de ceux punis pour actes contre-nature a augmenté de 8 fois. Depuis le 1er janvier 1937 les Jeunesses hitlériennes sont une institution d'Etat, c'est-à-dire que chaque garçon allemand bien-portant est tenu d'y adhérer et chaque fillette en bonne santé doit faire partie de l'Association des jeunes Allemandes. Résultat: de 1936 à 1937 le chiffre des jeunes condamnés pour attentats aux mœurs a promptement monté de 1465 à 2374! Avec cela, bon nombre de dirigeants des Jeunesses hitlériennes ayant abusé d'enfants confiés à leur direction, n'ont pas été traduits devant les juges ordinaires mais condamnés en secret par des tribunaux du parti nazi.

La statistique renseigne aussi sur les actes de désespoir des jeunes filles victimes de ces abus. Le nombre des jeunes filles condamnées pour avortement et infanticide monta de 57 en 1935 à 89 en 1936 et à 158 en 1937. Durant le premier semestre 1938 un nombre de 109 jeunes filles ont été condamnées pour ces mêmes motifs, quatre fois autant qu'en 1935!

L'éducation basée sur l'exaltation de "l'héroïsme" nazi a aussi porté ses fruits. 28 jeunes durent être condamnés en 1937 pour meurtre, un chiffre record! Le nombre des jeunes condamnés pour homicide par imprudence monta d'année en année: 18 en 1934, 42 en 1935, 65 en 1936 et 70 en 1937. Pendant les premiers mois de 1938 uniquement 45 jeunes ont dû être punis pour homicide par imprudence. Ce nombre de ceux condamnés pour blessures et voies de faits était en 1937 trois fois supérieur à celui des années 1933 et 1934.

Les incendiaires du Reichstag peuvent, eux aussi, être satisfaits des résultats de leur éducation. Le nombre des jeunes punis pour incendie volontaire a doublé depuis 1934**)

Pour dommages aux biens d'autrui le nombre des jeunes condamnés était en 1937 2 et demi fois aussi grand qu'en 1933 et 1934. En 1939 il y en aura encore davantage en prison pour ces motifs. En novembre 1938 on a ordonné à la jeunesse de dévaster des magasins et habitations. Lorsque, de leur propre initiative, ils commettent les mêmes choses qu'ils ont dû faire "sur commande", on les met en prison.

Le nombre des jeunes condamnés pour vol augmenta de 6.947 en 1934 à 12.475 en 1937! C'est là en majeure partie une conséquence de la misère où se trouve la jeunesse. Les Nazis ont contraint des centaines de milliers de jeunes à travailler* et dans l'Aide agricole à raison d'un argent de poche qui suffit à peine pour faire ressemeler ses chaussures et presque jamais pour s'acheter un supplément de nourriture. L'exemple donné par les chefs nazis, qui ouvertement s'enrichissent comme ils peuvent, aura dissipé bien des hésitations. Y a-t-il de quoi s'étonner que le nombre des jeunes condamnés pour larcins augmenta de 5326 en 1934 à 9.519 en 1937, dépassant le chiffre de 1932, l'année du pire chômage parmi la jeunesse allemande? L'augmentation de ces vols de peu, d'importance constitue une accusation contre la dictature qui a forcé

* au service du travail

***) Des comparaisons avec des années antérieures sont impossibles à cause du changement dans la statistique criminelle.

la jeunesse à faire du travail obligatoire non rémunéré au lieu de la mettre à même de trouver du travail régulièrement salarié.

En 1937 le nombre des jeunes condamnés par les juges nazis était de 24.518 soit deux fois autant qu'en 1934. Encore ce chiffre ne contient il pas le nombre de ceux qui ont été condamnés par la "Cour populaire" pour activité ou orientation antifasciste. Les Nazis en effet craignent de faire voir combien est forte l'opposition de la jeunesse contre leur dictature.

En 1937, 12.313 ont été écroués en prison comme de vulgaires malfaiteurs. Dans le Troisième Reich, ce chiffre a monté d'année en année. En 1932, année de grave chômage, il était de 11.148. En 1933 commença le régime hitlérien qui hésite à citer devant les tribunaux de jeunes dignitaires nazis. Malgré cela le chiffre des jeunes emprisonnés monta de 7025 en 1934 à 8759 en 1935, 8.881 en 1936 et 12.313 en 1937, soit plus de mille par mois!

Toujours à nouveau les Nazis affirment que, s'ils n'ont pas pu créer un paradis pour la jeunesse, ils lui ont en tout cas apporté un "renouveau moral". La statistique criminelle allemande fait voir ce qu'il faut entendre par "renouveau moral" grâce au national-socialisme.

Attaques nazies à la Baltique. (I.T.F.) Le Front du Travail dantzikois a été, à partir du 1er janvier 1939, officiellement incorporé dans le Front allemand du Travail. ("Angriff" du 14 janvier 1939).

Lors d'une soirée de camaraderie du personnel d'une entreprise textile de Memel, le représentant de Berlin dans le territoire de Memel, un certain Dr. Neumann, a annoncé que "ces jours-ci les anciens syndicats ont été transformés en syndicats nationaux-socialistes". ("Hamburger Nachrichten", 17 janvier 1939).

Les effectifs insuffisants sont une (I.T.F.) Le 25 novembre 1938, le Tribunal arbitral pour les questions con-

tractuelles dans la navigation allemande a une fois de plus, rendu un jugement comme quoi "une atteinte aux directives sur les échelles des effectifs ne donne pas aux membres de l'équipage le droit de faire valoir une demande civile". Les prud'hommes, amis des armateurs, continuent à défendre l'opinion que l'équipage n'aurait droit à se partager le salaire dû à l'homme manquant que "lorsque l'effectif du personnel du pont ou des machines diminue pendant le voyage et que la suite du voyage ne permet pas de prévoir une diminution du travail réclamé des hommes. Dans ce cas uniquement, le salaire du manquant doit être réparti parmi les marins de sa catégorie qui ont, à la suite de son départ, un surplus de travail, et cela en proportion du surplus du travail fourni et du salaire touché." Cette procédure ne doit pas être appliquée, ainsi déclarent à la satisfaction des armateurs, les "prud'hommes" nazis, "lorsque dès le début de voyage on ne prend intentionnellement qu'un nombre déterminé d'hommes à bord". Rien de plus facile par conséquent, pour un armateur, que de faire une jolie économie en laissant partir ses bateaux montés par un équipage insuffisant. Il lui faut tout simplement être assez effronté pour déclarer qu'il l'a fait intentionnellement! Les prud'hommes disent avec une ironie impudente aux marins mécontents: "Chaque membre de l'équipage peut dans un cas pareil faire appel à l'intervention des Comités de prévoyance maritimes ou bien demander après-coup des sanctions contre le capitaine".

Dans les rares cas où il se produirait qu'un capitaine soit puni pour avoir navigué avec un équipage insuffisant, l'armateur paiera évidemment la légère amende infligée en riant sous cape. Il fait en tout cas encore une bonne affaire. La Caisse de prévoyance maritime qui aurait le droit d'empêcher le départ d'un navire lorsque l'équipage n'est pas conforme aux prescriptions sur les échelles des effectifs, ne songe évidemment pas, en régime nazi, à user de ce droit pour la protection des marins.

(Pour les rédactions: Le jugement en question du 25 novembre 1938 porte le numéro Sa 116/38 et se base sur celui 137/1935 du 15 janvier 1936. Le 21 octobre 1938, un jugement analogue a été rendu par le Tribunal arbitral pour la pêche baleinière.)

Voir pour des notices relatives aux chemins de fer et aux cheminots ailleurs dans ce numéro.